



## COMMUNIQUE

Suite à une demande d'audience présentée par les sections CGT, Solidaires et Cfdt des Finances Publiques du 92, début décembre 2012, le maire de Vanves, Monsieur Bernard Gauducheau a reçu, le jeudi 24 janvier 2013, une délégation représentant ces syndicats.

Nous lui avons fait part de notre opposition à la fermeture de la trésorerie municipale de Vanves via sa fusion avec la trésorerie d'Issy-Les-Moulineaux située 7 mail Raymond Menand à Issy, cette fermeture est effective depuis début janvier 2013.

Nous avons présenté les conséquences de cette fermeture pour les usagers et les services municipaux :

- disparition d'un service public de proximité,
- déplacements supplémentaires imposés aux usagers,
- perte de contact avec l'interlocuteur habituel,
- affaiblissement de la relation privilégiée avec les services de la mairie,

et fait remarquer que la fusion se traduit également, dès cette année, par la suppression d'un emploi de cadre supérieur et d'un cadre B.

En outre un cadre C n'a pas suivi le transfert de la mission sur Issy.

Les effectifs réels ne sont donc, à ce jour, que de 8 agents présents sur le site au lieu de 12 avant la fusion.

Enfin le site d'Issy est lui-même en suspens car trop onéreux.

L'administration recherche donc un nouveau local situé à proximité si possible...

Le maire de Vanves a répondu qu'il était favorable, compte tenu du contexte économique actuel, à la recherche d'économies budgétaires, à la « rationalisation » de la présence des services publics et à l'accélération de la mise en place des procédures dématérialisées. C'est pourquoi il avait donné son accord à cette fusion des trésoreries.

La décision ayant été confirmée et mise en application, il ne peut, selon lui, revenir sur sa position.

Au sujet du changement d'implantation projeté pour la trésorerie d'Issy, il a déclaré avoir demandé que le nouveau local soit proche de la commune de Vanves.

La délégation a fait observer que la dématérialisation ne résout pas tous les problèmes, que l'accueil physique est essentiel pour les usagers, particulièrement pour les plus fragiles d'entre eux (personnes âgées, en difficulté financière...).

Ce sont ces derniers qui subiront le plus les désagréments découlant de ce transfert.

La délégation a regretté que le maire n'ait pas modifié sa position.

Elle a réaffirmé son attachement au maintien du service public de proximité, particulièrement mis à mal aujourd'hui, et sa conviction que c'est aussi l'avis de nos concitoyens.